



COMMUNE DE ROCHES LES BLAMONT 25310

# ROCHES infos



Bulletin d'Information N°16 - décembre 2025

## LE MOT DU MAIRE

L'hiver s'installe doucement, apportant avec lui son cortège de fraîcheur, de paysages givrés et pour bientôt, le silence feutré des matins enneigés.

Que s'est-il passé au village depuis la parution du dernier bulletin ?

L'année qui se termine nous rapproche de plus en plus de la fin du mandat. En effet, les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Vous trouverez, à l'intérieur du bulletin une page entière consacrée à la réforme des modalités du scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants. Ces informations pourront vous être utiles pour accomplir votre devoir de citoyen.

Le vendredi 7 novembre, le Sénateur du Doubs Jacques Groperrin est venu nous rendre visite en Mairie. C'est toujours un moment riche en échanges. C'est lors de ces rencontres que l'on découvre les avancées sur les projets de lois en cours et c'est aussi l'occasion d'y apporter notre point de vue. Cette rencontre n'était peut-être pas fortuite sachant que les prochaines élections sénatoriales auront lieu en septembre 2026...

La collecte organisée au profit de la ligue contre le cancer a rapporté la somme de 3635.10 €. Un grand merci aux bénévoles qui arpentent le village d'un bout à l'autre pour collecter les fonds. Un grand merci également aux donateurs toujours plus généreux. Le montant récolté est en légère augmentation par rapport à l'année dernière. Encore merci !

Du côté des travaux :

Les travaux de réfection de chaussée de l'impasse Pré Renaudot sont terminés. Ces aménagements étaient devenus prioritaires pour le confort et l'environnement des riverains. Merci à l'entreprise Roger Martin pour la qualité des prestations, le respect du délai d'exécution et le contrôle des dépenses.

Le logement situé au 3 rue Joliot Curie a



également subi une cure de rajeunissement. C'est l'entreprise Cube qui est intervenue dans les délais impartis. Les travaux ont été convenablement exécutés et le devis respecté. Il retrouvera prochainement un locataire.

La plateforme pour les bacs à déchets située rue des Alouettes est terminée. Ce nouvel emplacement a été réalisé par PMA pour sécuriser le stationnement des véhicules de collecte.

La réception définitive des travaux d'aménagement de la roselière ont eu lieu le 11 décembre dernier. Maître d'ouvrage, Maître d'œuvre, entreprises et gestionnaire étaient au rendez-vous pour cette ultime réunion qui marque la fin du chantier.

La bibliothèque communale sera à nouveau ouverte au public début janvier. Merci à Gyslaine Stauffer pour avoir accepté de s'en occuper.

Le dossier concernant l'installation de la bache incendie aux Carrières suit son cours. Des demandes de subvention ont été adressées aux services de l'Etat et du Département.

Vous l'aurez remarqué, notre village a retrouvé ses décorations pour les fêtes de fin d'année. Je tiens à remercier Michel, Francis et tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour rendre notre environnement agréable.

Voilà pour l'essentiel, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et vous donner rendez-vous à la cérémonie des vœux le 24 janvier prochain.

Cordialement,

Georges Haberstich

## A NOTER

Pour les fêtes de fin d'année, la Mairie sera fermée du 22.12.25 au 02.01.26 inclus



POUR LE BIEN DE TOUS  
MERCI DE RAMASSER  
LES DÉJECTIONS DE VOTRE  
ANIMAL DE COMPAGNIE



## SOMMAIRE

Le mot du Maire

Focus ! élections municipales

Remise du brevet

Joyeux Anniversaire

Cérémonie du 11 novembre

Conférence forêts de demain

Repas des aînés

Conférence frelon asiatique

Marché de Noël



# ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

## CHANGEMENT DU MODE DE SCRUTIN

Loi N° 2025-444 du 21 mai 2025

**Visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la Vitalité démocratique, la Cohésion municipale et la Parité**

En vue des prochaines élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2026, la loi N° 2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin, est désormais applicable aux Communes de moins de 1000 habitants dont la nôtre.

**Concrètement, quels sont les changements pour les électeurs lors du vote ?**

Les conseillers municipaux sont élus au **scrutin de liste** à 2 tours, avec dépôt de liste comportant pour notre Commune un nombre légal de **15 candidats** (Commune de 500 à 999 habitants). Toutefois, la liste pourra comporter 1 ou 2 candidats de moins que le nombre légal ou, 1 ou 2 candidats de plus. Dans ce cas, les candidats supplémentaires ne siégeront pas s'ils sont élus, il s'agira de remplaçants en cas de vacance de siège.

La liste de candidats devra, comme la loi l'impose, **respecter strictement le principe de parité** c'est à dire qu'elle doit être composée **alternativement** de candidats de chaque sexe homme - femme - homme - etc... ou femme - homme - femme - etc... et ce jusqu'à la fin de la liste. Cette dernière pourra être composée de la manière suivante : 8 hommes et 7 femmes ou 8 femmes et 7 hommes.

Les déclarations de candidatures devront être déposées en Sous Préfecture au plus tard le jeudi 26 février 2026 à 18h pour le premier tour et le mardi 17 mars 2026 à 18h si il y a un deuxième tour.

### **IMPORTANT : Vote des électeurs**

L'électeur n'aura plus la possibilité de modifier une liste (ajouter ou rayer un nom de candidat ou encore modifier l'ordre de présentation). Le panachage est donc supprimé. L'électeur votera pour une liste complète et non plus pour un candidat. Tout bulletin de vote qui ne répondra pas à ces conditions sera considéré comme nul.

Nous comptons sur votre participation pour manifester votre intérêt dans les affaires de la Commune.



## REMISE DU BREVET



Le vendredi 17 octobre, les Maires des communes dépendantes du collège de Blamont étaient invités, par Monsieur le Principal Jean Saunier, à la remise des diplômes du brevet des collèges. Les professeurs, le Conseiller Départemental ainsi que les parents étaient également présents pour célébrer ce moment important dans la vie des élèves. Le Principal a rappelé aux élèves, l'importance du brevet qui n'est pas un petit diplôme mais qui est la récompense de quatre années de travail en vue de poursuivre leurs études.

Après la remise des diplômes, les Maires ont félicité les lauréats et les ont encouragés dans la poursuite de leurs études. Merci pour ce moment solennel !

## QUEL AVENIR POUR NOS FORÊTS ?



Le mardi 18 novembre, à l'Espace Péri-scolaire, nous avons accueilli, dans le cadre des conférences délocalisées de l'Université Ouverte, Sébastien Nageleisen Maître de conférence en géographie pour un exposé intitulé « Imaginer les futures forêts pour nos enfants ». Nombreuses ont été les personnes de Roches et des environs à assister à ce rendez-vous.

Notre intervenant a débuté la soirée par un constat : nos forêts vont mal. Les sécheresses successives, le réchauffement climatique, les éléments météo et des pratiques mal adaptées, dégradent nos forêts et les sols qui servent de réserves hydriques aux arbres. Dans un contexte d'incertitude inédit, de nombreuses questions se posent en matière de gestion forestière. Actuellement, des choix importants doivent être faits, non seulement par les forestiers mais aussi par tous ceux qui s'intéressent à ce milieu. Il est donc important que tous citoyens, propriétaires, élus, acquièrent non seulement une meilleure compréhension des dynamiques forestières, une connaissance actualisée des observations scientifiques locales mais aussi discutent et échangent à propos de ce que l'on veut vraiment essayer de léguer à nos enfants.

Après quelques échanges, la soirée s'est achevée autour d'une petite collation offerte par la Municipalité.

Peggy Erard

## JOYEUX ANNIVERSAIRE !!!



Le jeudi 30 octobre, Madame Claude Mazimann, nous a reçus chez elle, entourée de sa famille, pour fêter ses quatre vingt dix ans. Le Maire, accompagné de Maryse Vuillemenot, Peggy Erard et Bruno Thiébaud, membres du CCAS, faisaient partie de la délégation pour trinquer à la santé de tous et surtout à celle de notre nonagénaire heureuse de nous accueillir chez elle.

Organisée par la Municipalité et la famille, cette rencontre festive a été l'occasion de partager un bon moment, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, au sein d'une famille accueillante.

Boissons, gâteau d'anniversaire, bouquet floral et petits chocolats ont été offerts par la Municipalité pour fêter l'événement.

Merci à nos hôtes pour nous avoir reçus avec gentillesse et générosité et encore longue vie à Claude Mazimann.

## LE FRELON ASIATIQUE



Un public de personnes intéressées, dont des apiculteurs directement concernés, était au rendez-vous le mercredi 17 décembre à l'Espace péri-scolaire pour assister à la conférence sur le frelon asiatique présentée par M. Lorrain de l'entreprise « Sauve qui pique ». Le frelon asiatique (*Vespa Velutina*), qui n'a pas de prédateur, a proliféré, de façon exponentielle en Franche-Comté, depuis 2016. Les chiffres en disent long sur son implantation dans le Pays de Montbéliard : en 2023, 6 nids ont été découverts, 47 en 2024 et 196 en 2025. En effet, 1 nid non détruit, engendre la naissance de 4 nids l'année suivante d'où l'intérêt de prendre conscience de la gravité du phénomène. La Municipalité, les apiculteurs et toutes les personnes intéressées sont amenés à se revoir pour établir un "plan de lutte" contre ce fléau.

Merci à notre intervenant ainsi qu'à tous les présents.

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



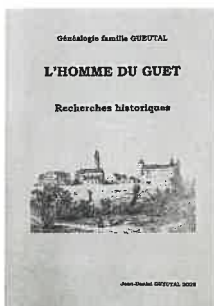
Nombreux nous étions, en ce 11 novembre, rassemblés devant notre monument aux morts pour célébrer la commémoration de l'armistice de la guerre 14/18 appelée la grande guerre ou encore la Der des Der.

Après lecture du message de Madame la Ministre des Armées par Marie-Lise, notre Adjointe, le dépôt de gerbe et toutes les phases protocolaires de la cérémonie, les enfants des écoles et leur professeur ont interprété deux chants, dont la Marseillaise à cappella, entraînant le public avec eux.

A l'issue de la cérémonie, tout le monde était invité au verre de l'amitié pour partager un moment de convivialité à l'Espace Périscolaire.

Merci au corps des sapeurs-pompiers du plateau de Blamont, à la gendarmerie, aux porte-drapeaux, aux anciens combattants, à la population pour leur présence et à Dominique pour la sono. A l'année prochaine.

## GENEALOGIE



Merci et félicitations à Jean-Daniel, originaire de Fesches le Chatel qui est venu, en Mairie, remettre son volumineux ouvrage sur les origines de la famille Gueutal dont il est issu. On y trouve une multitude d'informations sur cette famille aux nombreux homonymes qui ont des origines communes sur notre territoire.

### ETAT CIVIL

#### Décès

M. RIOT Bernard décédé le 14 octobre 2025

Mme KOENIG Muguetta décédée le 3 novembre 2025

#### Naissance

Isaac ZBIDEN né le 1er décembre 2025

### VOS PROCHAINS RENDEZ VOUS

- Cérémonie des vœux le 24 janvier 2025

- Chasse aux œufs le 28 mars 2026

## REPAS DES AÎNES



Le repas annuel de nos aînés a eu lieu le samedi 29 novembre. Une fois de plus, cette journée fut une grande réussite sur le plan de la participation toujours plus forte, de l'ambiance, du bon repas concocté par la maison Ligier, et de l'animation avec Dom-Music. Tout ceci grâce à la mobilisation des membres du CCAS qui ont tout mis en œuvre pour que cette rencontre soit un succès.

Encore un grand merci à nos aînés pour leur fidélité et leur esprit convivial et à l'année prochaine.

Marie-Lise Bouvier

## MARCHE DE NOËL



Encore un beau succès pour le marché de Noël qui a eu lieu le week-end du 13 et 14 décembre dernier. Les Anciens Soldats du Feu, les Sans Sous et l'Association de chasse ont tout mis en œuvre pour organiser cette manifestation attendue de la population. La Municipalité a apporté également son soutien financier dans la location de matériel et pour porter main forte aux associations. Les visiteurs, venus nombreux, ont apprécié la diversité des stands d'exposants ainsi que la partie buvette et restauration qui a été prise d'assaut et très appréciée.

Merci et félicitations aux associations pour leur engagement et la qualité de l'organisation, ainsi qu'aux exposants et au traiteur pour les copieux repas.

A l'année prochaine sûrement !!!